

Un joujou patronal

Conjoncture mondiale en hausse, en baisse? Conjoncture helvétique, en hausse, en baisse? A la loterie des pronostics, les spécialistes livrent leurs petits secrets. Là où le jeu se corse, c'est lorsqu'il s'agit de mettre les prévisions et les derniers résultats en relation avec la politique sociale. Toute l'astuce consiste, dans les milieux patronaux et les cercles politiques «proches de l'économie», à dire à la fois que tout ne va pas si mal, M^{me} la marquise — pour ne pas décourager les troupes — mais aussi que tout ne va pas si bien que ça — pour ne pas donner prise à des revendications sociales supplémentaires.

Cérémonial immuable, trimestre après trimestre, lorsque tombent les chiffres officiels et que fleurissent les extrapolations sur la «croissance» suisse. Voyez, à la fin du mois d'octobre dernier, la très patronale Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes, bulletin d'information n° 45) aux prises avec une croissance «réelle» enregistrée de 1% en 1983, et une amélioration prévue pour cette année, avec une baisse comprise peut-être entre 2 et 3%! D'abord, un premier avertissement: le mieux est modeste par rapport à l'étranger — tiens, il n'est plus question d'un «cas particulier» helvétique unique et incomparable, systématiquement brandi lorsqu'il s'agit de négocier les «avantages» sociaux! — Et ensuite, ce mieux-là n'a rien à voir avec ce que l'on a connu dans le passé; et d'appeler à la rescousse les statistiques 1950-1973, avec une croissance du produit intérieur brut de 4,4% annuellement — pourquoi ne pas remonter plus haut, on ne le saura jamais...

Pas besoin d'aller plus loin: cette légère démonstration chiffrée suffit à justifier le blocage de la politique sociale. On vous la reproduit une fois pour toutes, formulation quasi immuable, pour

vous épargner le temps de la relire à l'avenir: «... Ce n'est pas avec de tels taux de croissance que l'on peut justifier d'imposer de nouvelles exigences matérielles à l'Etat et à l'économie. Celle-ci étant soumise à une énorme pression d'adaptation et d'innovation, n'a vraiment pas besoin de réductions générales de la durée du travail accompagnées de compensations de salaires, ni d'une nouvelle extension des prestations sociales (en matière d'assurance-maladie par exemple).» Etc. etc. Suite et répétition au prochain numéro. Vous avez dit concertation entre «partenaires sociaux»?

PS. Comme de juste, les milieux patronaux n'ont pas de peine à trouver des cautions «scientifiques» à leur équilibrisme conjoncturel. Fin octobre, la Sdes répercutait les propos de M. Leutwiler, président de la Banque nationale, dans sa dernière conférence de presse: «Deux pour cent? Voilà qui sans doute ne suffirait pas à satisfaire des revendications sociales exagérées, mais qui correspond parfaitement, selon M. Leutwiler, aux possibilités de croissance à long terme de l'économie suisse.» Encore plus fort: juste la dose que supporte l'économie... et malheureusement, juste pas la dose qui autoriserait des progrès sociaux significatifs («exagérés»!). Cqfd.

GROS SOUS ET LOBBIES

Transports: une autre voix

Politique des transports: haut-parleurs à foison pour répercuter le poids des intérêts en jeu dans l'essor continu des transports privés. Mais qui dira assez haut, face au déchaînement des lobbies de la route, les retombées des transports publics pour l'économie suisse? Pour 1983, les sommes dépensées en Suisse par des entreprises de transports publics pour des investissements de tous genres (matériel roulant, constructions, installations techniques, etc.) s'élevaient à quelque 2097 millions de francs.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 750 8 novembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Géo Meylan

750

Quand votre cosmos fait boum

Voilà quelques semaines, Gil Stauffer exprimait dans ces colonnes (DP 744) sa lassitude face à la théorie du big bang et son indignation devant la morgue naïve avec laquelle certains scientifiques assènent à leurs ouailles les théories cosmologiques actuelles, les présentant parfois comme des vérités dernières, quasi théologiques. En mécréant incorrigible, notre détracteur finissait même par avouer son doute: la cosmologie du big bang pourrait-elle se révéler n'être qu'un délire collectif, aussi fugitif que ceux auxquels croyaient nos ancêtres?

Risquons que l'actuelle description scientifique de notre univers ne découle pas nécessairement de logorrhées de scientifiques surmenés, mais au contraire se base sur l'adoption de certains principes simples, concernant la structure et l'évolution des espaces incommensurables qui nous entourent.

Entrons en matière! C'est qu'il n'y a plus seulement que des hypothèses... Depuis quelques décennies, la cosmologie a passé lentement du domaine purement spéculatif à un stade de confrontation avec des observations autrefois absentes. Des théories se voient ainsi écartées, faute d'accord avec des faits observationnels (telle la théorie de l'état stationnaire de Hoyle, mise à mal en 1965 par la découverte du rayonnement isotrope, interprété comme le vestige actuel du big bang).

SIMPLE ET LOGIQUE

Voyons d'un peu plus près le phénomène d'expansion du cosmos.

Et rappelons d'abord que par big bang, on entend (c'est le cas de le dire) l'explosion primordiale qui

aurait été à l'origine de l'expansion de l'univers actuellement observée. Il importe de savoir que cette expansion ne résulte pas seulement de l'observation (peut-être erronée ou mal interprétée) des galaxies très lointaines ou de théories mathématiques et physiques fort compliquées, mais découle aussi d'hypothèses simples et logiques.

DEUX POSTULATS

Nos connaissances actuelles se basent sur deux postulats constituant le principe cosmologique: l'espace, à très grande échelle, est supposé isotrope et homogène; l'isotropie signifiant que l'univers présente les mêmes caractéristiques, quelle que soit la direction dans laquelle on regarde; l'homogénéité exprimant le fait que ces caractéristiques ne changent pas lorsque l'on effectue un mouvement de translation. Les études d'amas de galaxies et d'amas d'amas (*sic!*) de galaxies, à l'aide des télescopes les plus puissants, confirment qu'à grande échelle, la répartition de la matière est bien uniforme.

ENVIRONNEMENT

Déchets: jamais détruits...

Décidément, les choses bougent sur le front des déchets. Du moins en Suisse alémanique.

Deux députés zurichois demandent que leur canton propose à la Confédération, par voie d'initiative, l'interdiction de la fabrication du PVC. Pour sa part, le Forum des consommatrices de la Suisse alémanique veut obtenir de Berne l'obligation, pour les fabricants, de déclarer sur leurs produits la présence de PVC. Enfin, ce mois, le Service des ordures de la ville de Zurich démarre une campagne publicitaire pour convaincre les consomma-

teurs de ne plus acheter de produits emballés dans du PVC. Le PVC, une matière synthétique, contient du chlore. Ce chlore est libéré à l'incinération, se transforme en acide et revient sur terre avec les pluies du même nom, dont on connaît maintenant les ravages. Comment reconnaître les emballages en PVC? Ils sont utilisés pour l'huile, le vinaigre, les eaux minérales. Paniers à fruits, barquettes à œufs, à biscuits, à pâtisseries sont en PVC. Souvent, seul l'emballage intérieur est en PVC. D'où la nécessité de la déclaration obligatoire qui permettra au consommateur de faire son choix. Début novembre, 250 représentants des autorités, de l'économie des consommateurs et des organisations de protection de l'environnement se sont réunis pour examiner

CQFD

Subsiste alors comme seul mouvement d'ensemble possible une expansion ou une contraction de l'univers entier, sans point privilégié, ce qui signifie sans centre. Les observations nous montrent que toutes les galaxies s'éloignent de nous, d'autant plus rapidement qu'elles sont éloignées de nous, et ceci de façon égale dans toutes les directions. On voit que, sans faire appel à la relativité générale, observations et principe cosmologique mènent à l'expansion de l'univers.

Géo Meylan

les possibilités de combattre à la source le problème des déchets.

LA PRIORITÉ

Les différents orateurs ont mis en évidence les principes d'un traitement écologique des ordures. La priorité doit être donnée à la diminution des déchets. Car parler d'élimination ou de destruction, c'est une formule commode, mais incorrecte. Les déchets ne sont jamais détruits, mais seulement transformés en d'autres matières qui, si elles ne sont pas mises en valeur, chargent l'eau, l'air et le sol. Une charge qui n'est pas anodine quand on sait que les deux tiers de la production industrielle finissent actuellement en déchets.

Une véritable économie des déchets vise à préserver les ressources naturelles, donc à minimiser la quantité de déchets produits et à les recycler. Un représentant de la Migros estime à un tiers la réduction possible.

LES RÉSISTANCES

Si techniquement une production réduite et une gestion écologiquement rationnelle sont, sans autre, réalisables, il faut pourtant compter sur des résistances multiples, notamment en ce qui concerne les emballages. Les producteurs ne sont pas prêts à les simplifier, ce qui supprimerait leur fonction de support publicitaire; ils savent que les consommateurs préfèrent les produits luxueusement emballés. Le lobby de l'incinération — la technique de traitement des déchets la plus utilisée en Suisse (cf. DP 728, «Les déchets, la partie cachée de l'iceberg») — n'a guère intérêt à voir fondre la montagne d'ordures: c'est la matière première qui la fait vivre et qui permet de rentabiliser et de légitimer ses installations.

La Communauté suisse d'intérêt pour la diminution des déchets regroupe producteurs, consomma-

teurs et professionnels de la gestion des déchets. Ses promoteurs — Action Suisse propre, consommatrices, Association suisse pour la protection de l'eau et l'hygiène de l'air, organisations de traitement des ordures — font le pari de trouver des solutions qui tiennent compte à la fois des contraintes économiques et des exigences de l'environnement. Un effort commun de toutes les parties responsables et compétentes, gage de solutions rapides et efficaces?

GENÈVE: ÉCHÉANCE CRUCIALE

Un effort qui devrait être relayé en Suisse romande et qui pourrait inspirer, par exemple, les députés

LIBÉRAUX GENEVOIS

L'esprit des années trente

Il y a beau temps que le parti libéral genevois a cessé d'être le parti de la bourgeoisie protestante et humaniste qu'il fut pour devenir le parti des jeunes cadres aux dents longues, de la droite sans complexe¹.

Le bon côté d'une telle mue, c'est l'approche moderne et sans préjugé des formes de l'action politique, à quoi s'ajoutent évidemment les moyens de les mettre en œuvre. Le parti libéral a ainsi renoncé depuis plusieurs années à faire lire son journal, l'Opinion libérale. Pour faire connaître au grand public ses prises de position, il a choisi le moyen d'une annonce mensuelle d'un bon quart de page dans les quotidiens locaux. Au gré des rubriques toujours semblables, on peut lire à chaque publication ce qu'il faut penser de trois ou quatre questions fédérales et cantonales d'actualité (présentées tantôt positivement, tantôt par opposition à une attitude socialiste), ainsi qu'une «vanne».

genevois: prochainement, le Grand Conseil genevois doit se prononcer sur des crédits d'études de 6,3 millions, en grande partie destinés au développement de la capacité d'incinération. Une course-poursuite donc, et qui risque bien, pour les vingt prochaines années, de ruiner les efforts menés pour attaquer le mal à la source. Christian Grobet, chef du Département genevois des travaux publics, déclarait, dans une interview, que Genève a été jusqu'à présent à l'avant-garde pour le traitement des ordures et des eaux usées. Chiche! Si ce canton entend le rester, ce n'est pas en brandissant chaque année comme une victoire des tonnages accrus de déchets, mais en mettant en place une politique de réduction et de recyclage.

L'inconvénient du rejet des valeurs traditionnelles, ce sont ces bavures qui fleurent la pensée antidémocratique, resurgence des années trente. C'est alors l'emprunt du dessinateur de Vigilance (mais membre du parti libéral) pour illustrer la campagne contre l'initiative sur le service civil dans un style tellement excessif (objecteurs dépenaillés-drogués-délinquants) que le Journal de Genève lui a attribué le succès de l'initiative dans le canton du bout du lac Léman. Ou cet entrefilet odieux, gratuitement méchant, dans la dernière annonce du Mois libéral; citons, malgré le dégoût:

... Pourquoi il a fallu attendre le départ du chef socialiste du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, il y a 4 ans, pour qu'apparaissent enfin au grand jour l'affaire Medenica ainsi que les graves irrégularités de gestion à l'Hôpital.

Quel développement les «affaires» découvertes à l'Université vont-elles prendre à la suite du départ du chef socialiste du Département de l'instruction publique?

¹ Biffer ce qui ne convient pas.

Tenir cinq ans

Un grand quotidien romand titrait glorieusement au début de novembre de l'année passée: «Le monopole a vécu, vive les radios locales.»

Cet été, à l'occasion du lancement de «Radio-Sarine», «La Liberté» (2.6.84) livrait son commentaire sous le titre: «Radio-Jouet». Dans le numéro de septembre du Bulletin de la FIEJ (Fédération internationale des éditeurs de journaux), un article de deux responsables de l'Union Romande des Journaux, sobrement annoncé «La presse suisse dans la guerre des fréquences». Et cette conclusion: «Les radios locales n'ont, jusqu'à ce jour, pas réalisé la percée que certains espéraient ou craignaient. Le phénomène existe néanmoins et il est irréversible. Pour se protéger, les journaux ne devront-ils pas, dans la mesure où ils le pourront, faire aussi de la radio?»

Voici le problème posé, mais qu'en pensent vraiment les auditeurs-lecteurs? Trouvent-ils de quoi nourrir leur libre-arbitre à l'ombre des éditeurs, investisseurs, animateurs et publicitaires? Quelques impressions.

CHASSEZ LE SCEPTICISME

Comme toutes les nouveautés, les radios locales, même les plus professionnelles, ont été accueillies avec scepticisme. Il faut admettre que certaines d'entre elles ont contribué, par leur dilettantisme, à nourrir ce scepticisme. Et pourtant d'autres ont d'emblée trouvé une note correspondant à leur vocation. Nous ne citerons que Radio Chablais pour exemple. Pendant la période où DP a suivi attentivement ses émissions, il y a découvert le souffle d'une vraie radio régionale dont la collabo-

ration avec Radio L, pour les heures où une émission propre serait trop onéreuse, se révélait une solution intéressante, capable de marquer la distance avec la SSR.

Ailleurs, comme à Radio Région Plus, par exemple, prime l'expression de copains désireux de se faire plaisir en tout premier lieu, tout en amusant les amis.

PAUVRES ET RICHES

Soit une carte de la Suisse. Par exemple celle publiée dans le numéro 2 de «Media Trend Journal». Tirons un trait de Martigny (Radio Martigny) à Saint-Gall (Radio Aktuell). Que trouvons-nous au sud de cette ligne, dans des régions manifestement peu peuplées? Une seule radio locale: Radio Matterhorn à Zermatt. En revanche, au nord de cette ligne, 22 émetteurs, dont 10 en Suisse romande (deux bilingues, français et allemand).

Une typologie des radios locales n'est pas facile à faire, mais des écoutes régulières ou occasionnelles permettent de constater que le Département de M. Schlumpf a réellement cherché à favoriser des expériences de différentes sortes avant de décider quel sera l'avenir du monopole. Un choix contestable, sous bien des aspects; nous l'avions dit et nos réserves se vérifient à l'usage. Et il faut craindre dès maintenant l'arbitraire des bilans finals. Reste que voici des radios riches à Zurich, à Bâle et à Lausanne, des radios pauvres à Zurich, à Lausanne, à Echallens et ailleurs, des radios locale à Martigny, régionales au Chablais et dans le Jura bernois, cantonale dans le Jura et, peut-être bientôt à Neuchâtel, strictement culturelle à Berne (Radio Förderband), de gauche (Radio Acidule et Radio LoRa), à soutien religieux (Radio Cité) et nous en passons.

En restera-t-il vingt dans quatre ans, comme le pense M. Schlumpf? Nous en doutons.

Cherchez la femme!

Contrairement aux journaux alémaniques, la presse romande a réservé un accueil très mitigé au quatrième et dernier rapport sur la situation de la femme en Suisse, consacré à la «politique au féminin». Dommage pour le sujet, grillé pour un bon bout de temps, et tant pis pour celles qui ne l'ont pas toutes bien traité. L'inégalité des textes juxtaposés n'a d'ailleurs pas échappé à la commission fédérale qui les édite sans retouches, histoire d'éviter les reproches essuyés dans le passé de la part d'auteurs vexés.

Sans enthousiasme certes, mais avec un certain respect, on peut lire les textes historiques qui ouvrent ce quatrième rapport; ils rappellent les étapes de la conquête du suffrage féminin et les développements intervenus depuis 1971, notamment par l'émergence des «mouvements autonomes». L'inventaire des organisations «traditionnelles», dressé par Gabrielle Nanchen rendra pas mal de services pour ce qui est des fichiers et des adresses utiles. Bref, dans l'ensemble, l'histoire est correctement restituée, sans le moindre élan lyrique, mais avec la solide honnêteté d'usage.

CONTRE-VÉRITÉS

Il n'en va pas de même pour l'action récente des femmes entrées en politique. D'abord l'analyse se limite au niveau fédéral, pratiquement au Conseil national, et aux deux premières législatures «avec dames» (1971-1979). En rétrécissant ainsi son champ d'observation, la politologue Ballmer-Cao évite d'avoir à nuancer les assertions sommaires servies à propos des interventions des élues comme des activités des militantes «de base». D'où les bizarreries déjà relevées par la presse: les femmes parlementaires se spécialiseraient — volontairement ou non — dans les questions dites féminines,

l'éducation, la famille, la sécurité sociale, avec un zeste de politique étrangère ou culturelle. Voilà qui correspond sans doute à une réalité dans les rangs bourgeois, où l'on s'abstient d'envoyer des femmes dans les commissions fédérales réputées lourdes (en argent) qui traitent d'affaires économiques et financières, et où il n'est pas question, bien sûr, de désigner une femme comme porte-parole de groupe (partisan). Toutes choses en revanche courantes à gauche où les femmes sont plus nombreuses — sur les 24 femmes députés à Berne, on compte 11 socialistes et 2 POCH.

Cela n'empêche pas ledit rapport d'affirmer que l'intégration des femmes dans les partis de gauche s'avère plus difficile! Il fallait oser l'écrire, même en reconnaissant que les femmes de gauche mettent leur conviction dans l'avenir d'un féminisme plus exigeant. A noter que proférant cette contre-vérité, M^{me} Ballmer-Cao s'inspire principalement d'un papier du Groupe féministe du Parti socialiste genevois (1982) qui évoque la difficulté de concilier les convictions féministe et socialiste, quand on les porte au même degré de «radicalisation»... A ce taux-là, il faut bien admettre en effet qu'aucun parti politique n'a su intégrer le féminisme, qui ne trouvera du reste jamais, porté à ce point d'intransigeance, de refuge accueillant que dans des mouvements autonomes. Encore que le dernier mot ne soit ici pas dit: comme le rapport le souligne, «pour un mouvement social de type nouveau né en dehors du système et pluraliste en soi, l'institutionnalisation implique sans doute des tentations de compromis et des risques de conformité».

En tout état de cause, le conflit semble devoir, le temps de la décantation, s'envenimer entre «la base», fondamentalement non conformiste dans ses idées et plus radicale dans son mode d'action, et «l'élite», entraînée aux compromis et autres ambiguïtés inhérentes à la participation.

DES QUALITÉS BIENVENUES

Reste évidemment à démontrer en quoi la «politique au féminin» se distingue de la politique tradi-

tionnelle, et la dominante masculine. Le rapport lui-même nous éclaire à peine sur cette question décisive, même pas abordée dans les descriptions sectorielles consacrées aux médias et à la «recherche féministe». C'est à peine si la conclusion, non signée, du document, tente de cerner la «politique au féminin» en une série de cinq constatations qui occupent les seules pages écrites moins d'une année et demie avant leur publication. En bref, il semble confirmé que les femmes s'avèrent plus libres dans leur pensée, plus indépendante vis-à-vis des groupes d'intérêts, plus directes dans leurs interventions, plus soucieuses d'efficacité que de ménager les pouvoirs (y compris dans leur propre parti). N'en jetez plus! L'arrivée des femmes sur la scène politique n'a pas (encore) changé l'argument de la pièce, ni l'intrigue.

Admettons que le ton et le style de la «politique au féminin» sont différents: beaucoup de franchise, pas mal de courage, l'audace du direct, souvent la distance souriante qui indique l'humour, et surtout l'horreur du bavardage solennel par lequel les hommes politiques croient accéder à la notabilité, au sens le plus lourd du terme. Moins imprégné des

EN BREF

La renommée de Jürg Stäubli, «manager» du groupe Stifag, l'homme qui a fait expulser par les Broncos les occupants de l'immeuble de l'avenue Soret 12 à Genève est déjà bien établie. Ce que l'on ignore probablement, c'est que ce promoteur de choc, âgé actuellement de 27 ans, était membre des jeunes communistes à 17 ans. Selon ses propres dires, enregistrés par la «Berliner Zeitung» (27.10.84): «A l'époque Marx m'avait fasciné.»

* * *

Des Tchèques réfugiés en Suisse ont constitué en 1970 un syndicat des travailleurs tchèques en Suisse, affilié à la Confédération des syndicats chrétiens. Au fil des années, ils sont devenus membres du Parti démocrate chrétien, ce qui a facilité

qualités qu'il reconnaît aux femmes, le rapport se livre à quelques circonvolutions teintées de réalisme, comme pour faire contre-poids; et de souligner la timidité des femmes, leur manque de confiance en elles-mêmes, leur solidarité intermittente les unes à l'égard des autres.

Solidarité: le maître mot, et un acquis dont l'importance «semble décroître dans la mesure où croît l'égalité des droits». Maintenant que les grands combats sont formellement achevés, les rangs se desserrent et les partis récupèrent leurs ouailles. Le défi est là: la politique au féminin se caractérisera de plus en plus, non seulement par son style original, mais aussi par sa capacité à sauvegarder une aptitude au travail unitaire, en préservant pour les grandes occasions ces liens interpersonnels qui tissent les plus solides réseaux de solidarité.

Prochain test pour cette «politique au féminin»: la campagne référendaire sur le nouveau droit matrimonial. Le front des partisan(e)s du nouveau code du mariage s'élargit tous les jours, par-delà les désaccords sur la protection de la maternité ou le droit à la vie. Bon signe.

leur naturalisation, selon les indications données dans le journal en allemand de «Coop-Suisse» (1.11.84). Ces réfugiés ont même pu constituer un cercle tchécoslovaque au sein du PDC, grâce à une révision des statuts de ce parti.

* * *

Il y a cinq partis représentés au Parlement allemand à Bonn, mais une publication sur la vie des partis allemands de 1945 à 1980 donne des indications sur quatorze partis qui ont siégé plus ou moins longtemps à Bonn et sur trente-six partis ayant été présents dans les parlements des différents Etats allemands. Au total, 130 formations politiques ont en fait tenté leur chance pendant la période sur laquelle porte l'étude. En définitive, beaucoup d'appelés, mais peu d'élus!

Et si les parents avaient raison!

Lundi, débat à Lausanne, aux «Cantons», sur l'initiative *Une meilleure école pour tous!*

Parfois un peu de peine à comprendre ce qui se passe dans la tête de tel ou tel «debater». On nous donne des chiffres — très impressionnants. Par exemple celui-ci: 70% des patrons n'ont pas suivi l'Université. Que faut-il en conclure? La chose n'est pas dite clairement. Ce qui est clair, en revanche, c'est ce qu'on ne conclut pas, ce que la plupart ne conclut pas, ce que la plupart ne semble même pas envisager à titre d'hypothèse, quitte à la rejeter ensuite: à savoir que d'une manière ou d'une autre, l'enseignement universitaire est mal conçu; que l'Université ne forme pas (ne forme plus) cette élite qu'elle devrait former, capable d'assumer, etc.

COURRIER

Documentation DP

C'est tout de même bien agréable, DP! Donc, j'ignorais ce que c'était que le *Constaffelzunft* (cf. DP 747).

L'ami Charles-F. Pochon, de Berne, m'apprend que c'est «la plus distinguée parmi les corporations zurichoises qui conservent les traditions et en particulier le *Sechseläuten*».

M^e Ursula Nordmann-Zimmermann, avocate à Lausanne, ajoute que le *Constaffelzunft*, appelée aussi *Chämbe*, est la corporation des marchands: «Le costume des *Constaffelherren* ne ressemble aucunement au costume traditionnel des membres d'une corporation. En effet, le *Constaffelherr* porte le costume du bédoin, comme de nos jours

Par exemple aussi cet autre chiffre: 60% des parents estiment (estimeraient) que leurs enfants sont capables d'entrer au collège et de suivre les cours avec profit. Alors qu'aujourd'hui, seuls 25 à 28% (si j'ai bien entendu) des enfants en âge de scolarité «secondaire» suivent les cours d'un collège. On paraît en tirer la conclusion que les parents se font beaucoup d'illusions sur les capacités de leur progéniture, et donc qu'il serait absurde de leur laisser le pouvoir de décision: suivra/ne suivra pas les cours de telle ou telle section (gymnasiale ou générale par exemple). Et c'est une conclusion qui est peut-être juste. Mais il y en aurait une autre, que dans certains milieux — ceux des adversaires de l'initiative — personne ou presque personne ne paraît tirer, ni même envisager à titre d'hypothèse... etc.: à savoir que l'école secondaire telle qu'elle est conçue actuellement n'est pas satisfaisante; qu'elle écarte beaucoup trop d'enfants, que le déchet — échecs en cours de route — est énorme et vraiment inacceptable.

les cheiks du pétrole qui se promènent à Genève...»

... Mes amis de Morges: le pauvre Soldini!

«... Lors du *Sechseläuten*, chaque printemps, dont le but est de chasser l'hiver, la *Constaffelzunft* est à la tête du cortège se dirigeant vers le bonhomme d'hiver prêt à être brûlé. Contrairement aux membres des autres corps de métier, les *Constaffelherren* ne montent pas le cheval, mais le chameau. (...) A l'instar de toutes les autres corporations traditionnelles, la *Constaffelzunft* existe également depuis le Moyen Age. Dès lors, on peut constater que les cheiks ont fait partie de notre culture, avant même qu'ils ne nous vendent du pétrole...»

Re-pauvre Soldini, et merci à mes correspondants! «Je précise encore que le *Haus zum Rüden*, une très belle bâtisse du Moyen Age sise au Limattquai, est le siège de cette illustre corporation des marchands de Zurich.»

J. C.

En un mot, personne ne se pose la question (ridicule, j'en conviens): Et si les parents avaient raison, et si l'école avait tort? Si, du moins, quelques parents avaient quelquefois raison...

SOUVENIRS DE CLAUDE SECRETAN

Dans les conférences des maîtres du gymnase de la Cité, notre cher vieux collègue, l'admirable, l'extraordinaire Claude Secretan, intervenait parfois au moment où nous allions décider de l'échec d'un cancre ou du renvoi d'un indiscipliné, pour rappeler qu'il avait connu un cas tout semblable et bien plus pendable — et que le faiblard d'antan se trouvait présentement professeur à l'université, cependant que le chahuteur, qui par ailleurs s'était signalé par des absences sans excuse répétées et par une tricherie particulièrement grave, s'était amendé par la suite et présidait aujourd'hui un tribunal ou était devenu ministre du Saint Evangile, connu pour sa charité chrétienne et son rayonnement vraiment exceptionnel... Et nous autres, ses collègues, qui avons été souvent les élèves de Secretan, nous plongeons dans un silence méditatif, légèrement inquiets cependant, et nous demandant ce qu'il pouvait bien conserver dans sa mémoire d'éléphant de nos propres antécédents!

J. C.

MOTS DE PASSE

Examens

Si vous savez ce que je sais, faites-moi savoir que vous le savez, mais ne dites pas que vous savez que je le sais.

Hélène Bezençon

Domaine Public 740-749

Dixième livraison de l'index (tous les dix numéros) des textes parus dans ces colonnes, promis à nos lecteurs. Cette semaine, DP 740 (23.8.84) à DP 749 (1.11.84).

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

- 749 (1). Le masque (moins d'Etat) (A. G.).
Conseil fédéral
 740 (1). Tautologie (la collégialité dans la pratique gouvernementale) (A. G.).
 740 (2). Démocratie. Consulter, c'est plus sûr!
 741 (4, 5). Bande des sept. L'après-Honegger a déjà commencé (démission R. Friedrich) (Y. J.).
 745 (1, 2). Une autre image (élection de Mme Kopp).
 745 (2, 3). Histoire suisse. Coups tordus et magouilles («Heil dir Helvetia»), Ch. Fehr).
Législation
 746 (8). Fichiers sans limites. Des données bien enterrées (projet de loi mort-né sur la protection des données personnelles) (Y. J.).
 749 (4, 5). Droit matrimonial. Les conservateurs aboient... (Y. J.).
 745 (5). Risques à l'innovation. Gare à la GRI!
 749 (4). USAM. Merci, on est déjà servi... (référendum contre la GRI).
Partis, lobbies
 740 (8). USAM. L'homme politique idéal.
 742 (3). Démocratie. Rogne sous la Coupole (M. Schubart sur le Tribunal fédéral).
 747 (4). Communisme. L'essor des années quarante.
Fiscalité lausannoise
 743 (5). Si on faisait comme le voisin! (A. G.).
 746 (4). Hue et dia lausannois. Marécage à La Palud (A. G.).
 746 (4, 5). 2 octobre. Jour de gloire radical.
 746 (5). Fac-similé. Radicaux lausannois: scène de ménage.
 747 (8). Lausanne. La grande solitude des municipaux (radicaux).
Scandale
 742 (4). Berne, canton. La bombe Hafner.
 747 (8). Histoire bernoise. La loi et les élus.
Xénophobie
 747 (5). Point de vue. Le renvoi des Tamouls (L. Moutinot).
Réponse (réd.): Stratégies, les ficelles de l'émotion.
 749 (40 pp.) Brochure et numéro spécial: «Réfugiés en Suisse: au-delà du noir et blanc».

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 745 (4, 5). Régions en difficultés. Solidarité à la suisse (2^e programme de relance au National). *Annexe*: Revaclier. Oui mais... non... mais oui (intervention du radical genevois).
Agriculture
 740 (8). USP-UPS. Paysans: la nouvelle donne (crise à l'Union des producteurs suisses).
 747 (4). Surplus. Suivez la viande! (Déclaration de Berne: «Fleisch-bei uns und in der dritten Welt»).

SECTEURS ÉCONOMIQUES

- 740 (6). *Notes de lecture*. Pendules remises à l'heure («L'Horloge flétrie», Jean Steinauer).
 744 (4, 5). Nestlé. L'incarnation américaine (rachat de la Carnation Col).

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES

- 744 (5). Genève. Le capital ordures (usine des Chenevriers).
 747 (5). Aménagement du territoire vaudois. L'amour des lois (1941-1984) (A. G.).
 747 (6). Urbanisme lausannois. Ce que M veut.
Trafic
 740 (2). Point de vue. Trafic (circulation outre-Atlantique) (C. Dubuis).
 742 (7). Vroum vroum. Transports publics: le marché.
 743 (1). A chacun sa vitesse (limitations).
 745 (8). Rhône-Rhin. Un mythe à l'eau (A. G.).
 749 (5). Progrès. Les nouveaux vélos (photographie).
Lex Furgler
 743 (3). Genève. Lex Friedrich: une claque pour A. Borner.
 746 (6, 7). Genève. La bénédiction du procureur.
Eaux
 743 (1, 2). La FRC et les phosphates. Lessives: de la poudre aux yeux.
 743 (2, 3). Economie et environnement. Santé des lacs: une condition sine qua non (Association pour la sauvegarde du Léman).
 743 (2). Demandez le programme DP! Eau, énergie, même combat (récapitulation, DP 676 à 736).
Energie
 740 (4, 5). Avant le 23 septembre. Electricité: le nucléaire inutile (P. L.).
 741 (2, 3). Aide-mémoire. Au lieu du nucléaire. *Tableaux*: Les centrales nucléaires suisses 1969-2019 — Les possibilités d'économie d'électricité — Augmentation de la production d'électricité renouvelable — Bilan électrique en 2020.
 742 (6, 7). Débat. Trente-cinq ans pour organiser les économies d'électricité et passer aux énergies renouvelables! (P. L.).
23 septembre, avant, après
 740 (2, 3). Nucléaire. Trente «personnalités» dans le vent (socialistes).
 741 (1). Des fossiles pronucléaires (J. D.).
 741 (7). Le pied. Tous les chemins mènent à Gösigen (pub pronucléaire).
 742 (1). Ni Calvin, ni Capoue (Y. J.).
 742 (2). Propagande. Ces chers clients qui consomment et qui votent aussi (Société romande d'électricité).
 743 (8). Point de vue. Le 23 septembre 1984 et la non-culture (P. L.).
 743 (8). Encore 2 ou 3 choses. La saturation à grands frais.
 744 (1). Cohérence oblige (après la votation).
 744 (1, 2). CEDRA. Géo-politique (nucléaire et fédéralisme) (A. G.).
 744 (2, 3). Changer d'énergies. L'hiver sans mazout («Courrier de l'anti-gaspillage»)
 745 (3). Genève. Verbois nucléaire au bout du compte.
 746 (3). Verbois nucléaire au bout du truquage (OFEL).
 747 (2). Urnes. Qu'ils étaient verts, les Romands (V. R.).

- 747 (2, 3). Après le 23 septembre. A proscrire: le chauffage électrique (P. L.).
Déchets radioactifs
 740 (3). Point de vue. M. Victor Lasserre erre (M. Burri).
 742 (2, 3). Ollon, Cedra: réplique, duplique. Un dépôt... Quel dépôt?
 746 (2, 3). Déchets radioactifs à la mer. La Suisse a le droit pour elle...
 749 (8). Déchets radioactifs en tous genres. Ollon-Cedra: dernières passes d'armes.

SANTÉ, SÉCURITÉ SOCIALE

- 741 (6). Concertation. Partenaire et patron.
 741 (8). CSP. Les chômeurs existent... («Chômer, travailler autrement», publication du CSP vaudois).
 743 (4, 5). Société. La solitude, ça existe... *Tableau*: 20 ans de démographie suisse, 1961-1982. *Annexe*: Vivre seul («Logements et ménages», Service cantonal vaudois de recherche et d'information statistique).
 743 (6). La loi et le terrain. Cogestion: le piège suédois.
 747 (1, 2). Un autre partage (les «nouveaux pauvres») (F. B.).
Assurance maternité
 745 (6, 7). Maternité. Les grands moyens. *Tableaux*: Historique — Comparaisons européennes — Texte de l'initiative — Avant, après.
 746 (1, 2). Quarante ans après (assurance maternité) (L. B.).
Annexe: Avant le laminage parlementaire.
 746 (2). Pour mémoire. Les trous du contre-projet masqué (initiative-révision de la Lama).

INSTRUCTION PUBLIQUE, ÉDUCATION

- 746 (6). Jura, Genève, Vaud. Ecole: trois attitudes cantonales (A. G.).
 747 (8). Etudiants suisses. UNES parallèle.
 749 (2). Réforme. Ecole vaudoise: la guerre des mots.
 749 (2, 3). Départ. André Chavanne: une époque, un style.

COMMUNICATION

- 742 (5). Presse suisse. Un poids lourd face à Publicitas (addendum et correction: DP 743).
 743 (1). Les amis de «Blick».
 744 (8). La Tuile. Coup dur.
 745 (8). Radio suisse romande. Un chef a parlé.

DIVERS

- 740 (4). Voisinage. Les émigrants prennent leurs distances (élections européennes).
 741 (5). Société. A double tour (publication de l'Office suisse de coordination et de prévention contre la criminalité).
 746 (8). Archives. Changements d'adresses (Archives sociales et Fondation de la bibliothèque pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier).
 747 (8). Boum. Jamais si bien armé que par soi-même.
 749 (8). Histoire. Images de Genève.
Points de vue
 Hélène Bezençon (*Mots de passe*): DP 740 à 746 et 749.
 JeanLouis Cornuz (*Carnets*): DP 740 à 744, 746, 747 et 749.
 Gil Stauffer: 742, 744.

L'inégalité face à la grossesse

Protection de la maternité: les prises de position officielles se multiplient en prévision de la votation populaire du 2 décembre. Pas de surprise, côté radical: le «non» était de rigueur. Côté démocrate-chrétien, en revanche, on attendait davantage de cohérence entre le discours du parti sur la politique familiale par exemple et un mot d'ordre touchant à des propositions permettant de mettre enfin en pratique ces professions de foi. Divorce bien connu entre les slogans et les engagements concrets.

Finalement, plus que le sens dans lequel se sont déterminés les délégués des deux grandes formations majoritaires dans le pays, c'est la pauvreté du débat qui frappe jusqu'ici. Arguments stéréotypés, refus de dégager des priorités entre les objectifs d'une politique bornée d'économies et des perspectives de politique sociale à plus long terme. La campagne d'information permettra-t-elle de dépasser cet immobilisme rudimentaire? Il faut l'espérer.

Dans cette optique, il faut saluer une publication toute récente qui tient le pari d'élargir le débat et de l'alimenter de données originales: c'est la «Revue syndicale suisse», qui consacre tout son dernier numéro à une présentation des principaux thèmes portés par l'initiative (n° 4/1984 — adresse utile: c.p. 64, 3000 Berne 23) et qui propose, parmi d'autres, une contribution de six pages de M^{me} Marie-Claude Hofner, médecin à Yverdon, sous le titre «Travail, santé de la mère et de l'enfant», remettant l'église au milieu du village.

Qu'il suffise de citer quelques conclusions de ce travail qui met en évidence une donnée jusqu'ici passée sous silence: l'inégalité sociale devant la grossesse. Et l'on comprendra mieux l'urgence d'une meilleure protection de la maternité:

«La fatigue liée au travail pendant la grossesse est un des facteurs les plus massivement reconnus comme dangereux... Quelle que soit la catégorie professionnelle, on constate une relation linéaire significative entre le taux de naissances prématurées et la durée hebdomadaire de travail: travail à temps partiel: 2,6% de naissance prématurée; 40 heures: 5,6%; 40 à 45 heures: 10,7% et 12,3% au-delà de 45 heures. Pour les ouvrières, le taux de prématurité, mis en relation avec la durée du travail, croît plus fortement que pour les employées de bureau.

Le personnel de service (vendeuses, serveuses, etc.) présente un taux de naissances prématurées de 10%, proche du maximum enregistré qui est de 10,5% pour le personnel médico-social. Triste ironie! »

	Taux de prématurité
Artisans et commerçants	5,9%
Cadres et professeurs	5,2%
Institutrices	3,9%
Personnel médico-social	10,5%
Employées de bureau	4,5%
Employées de commerce	9,6%
Ouvrières	7,3%

MÉDIAS

Indispensable bréviaire

Dans la perspective de la votation populaire sur un nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision; mais aussi pour s'y retrouver dans la jungle de plus en plus épaisse des médias, anciens et nouveaux, il manquait jusqu'ici un bréviaire juridique qui permette de comprendre comment l'Etat s'y est pris jusqu'ici, sur le plan légal, pour contrôler, pour contenir, pour organiser sans brider un secteur où les intérêts privés se font de plus en plus pressants, attirés comme des mouches par le gâteau

publicitaire supplémentaire offert à leur convoitise sur les chaînes privées.

Voici la somme attendue, décortiquant à la fois le régime réservé au cinéma et à la radio-télévision — bonne idée que de présenter ensemble l'organisation (juridique) de la principale mine des programmes et les structures de l'audiovisuel! — Un travail assez précis et documenté (larges bibliographies pour ne pas laisser les spécialistes sur leur faim, mais aussi assez vulgarisé pour ne pas rebuter les profanes. Ce sont les Presses polytechniques romandes (adresse utile: Cité universitaire, 1015 Lausanne) qui publient cette remarquable analyse sous le titre dépouillé «Cinéma, radio et télévision», dans la collection «Droit et vie économique» (direction: Pierre Moor) sous la signature de Dominique Diserens (cinéma) et Blaise Rostan (radio et télévision).

On n'attendra pas de cet ouvrage la dissection des forces financières en présence, il suffisait déjà de mettre à jour le canevas des lois et règlements. Facile de lire entre les lignes les failles du système, par lesquelles les financiers (suisses et étrangers) comptent s'infiltrer pour leur plus grand profit. Tout à leur constat, les auteurs se gardent bien — c'est sage, vu la rapidité avec laquelle la technique évolue dans le domaine — d'émettre des jugements de valeur. Et pourtant, de temps en temps, pointe le bout de l'oreille. Lisez par exemple les dernières lignes de Blaise Rostan: «... La Suisse a la chance d'avoir expérimenté, comme la plupart des Etats européens, les avantages et les inconvénients du régime du service public en radio et en télévision. L'adoption d'un article constitutionnel et la loi d'application devraient être l'occasion d'aménager un tel régime aux conditions actuelles, en tenant compte des nouveaux besoins, mais en maintenant le principe fondamental de la liberté d'information, qui seule peut garantir aux usagers une information de qualité, grâce à des obligations de service public. L'information reste un service. Elle ne devrait pas devenir, par la voie légale, une industrie.»

A bon entendeur...